

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2020/04/30/2020021018/justel>

Dossier numéro : 2020-04-30/42

Titre

30 AVRIL 2020. - Arrêté du Gouvernement wallon procédant au retrait de la concession de mines de houille d'Espérance et Bonne-Fortune (n° 187)

Source : SERVICE PUBLIC DE WALLONIE

Publication : Moniteur belge du 04-06-2020 page : 41005

Entrée en vigueur : 04-06-2020

Table des matières

Art. 1-2

[ANNEXE.](#)

Art. N

Texte

Article [1er](#). La concession de mines de houille d'Espérance et Bonne-Fortune (n° 187) est retirée.

[Art. 2](#). Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa publication au Moniteur belge.

[ANNEXE.](#)

[Art. N](#).

(Image non reprise pour des raisons techniques, voir M.B. du 04-06-2020, p. 41007)